



Procès-verbal de la rencontre du 2 novembre 2018
Association des infirmières et infirmiers stomothérapeutes du Québec
Auberge Godefroy, Bécancour, Qc

Présences :

Claire Emond	Laurence Quintin	Chantale Côté	Louise Tremblay
Véronique Brassard	Jessica Pelletier	Martine Baron	Carmen Fillion
Valérie Chaplain	Nevart Hotakorzian	Claudine Pelletier	Marie Carine Lemieux
Pascale Bellemare	Isabelle Deshaies	Anne Beaulieu	Claudine Turcotte
Deborah Abner	Liette St-Cyr	Elysa Roy Sylvain	Evelyne Gobeil
Catherine Brissette	Louise Samuel	Lyne Quevillon	Diane St-Cyr
Caroline Aucoin	<i>Stéphanie Bourget, ét.</i>	Louise Turgeon	Danielle Gilbert
Chantale Dufresne	Audray Lafortune	<i>Louis-Martin Riquier, ét.</i>	Isabelle Dionne
Stéphanie Laferrière	<i>Catherine Blais, ét.</i>	<i>Mélanie Charbonneau, ét.</i>	<i>Karine Laliberté, ét.</i>
Sylvianne Labrie	Elmira Erikeeva	Mélanie Fauteux	Caroline D'Aoust
Mélanie Therrien	<i>Sandra Quirion, ét.</i>	Louise Forest-Lalande	Nicole Denis
Manon Paquin	Émilie Demers	Marie-Ève Paradis	Manon Desjourdy
Manon Provençal	Marie-Andrée Masson	Lynda Duclos	Catherine Gervais
Nadie Leclerc	<i>Mélanie Charbonneau, ét.</i>		

1. Accueil et début de l'assemblée (9h15)

- Claire remercie les membres pour leur présence si tous les membres sont présents ce jour, nous sommes 54. Un record d'assemblée!
- Claire mentionne que les membres doivent se limiter à une seule adresse sur le site, car cela alourdi les communications et les double-envois.

2. Adoption de l'ordre du jour

- Présentation de l'ordre du jour par la présidente Claire Emond.
- Ajouts des varia :
 - Formation comité congrès (Isabelle Deshaies)
 - Conservation des produits (Liette St-Cyr)
 - Bandage de compression (Danielle Gilbert)
 - TPN (Lyne Quevillon)
 - Nouveau décret pour programme lymphœdème (Louise Turgeon)
 - Cadre de référence en soins de plaies (Stéphanie Laferrière)

L'ordre du jour est proposé par Danielle Gilbert et appuyé par Louise Samuel.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2018

- Nous vous rappelons que vous pouvez lire le procès-verbal avant la réunion et il est disponible sur le site internet.
- Nous n'avons pas encore eu de nouvelle de la demande fait à l'AGA de l'OIIQ en 2017.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Valérie Chaplain et appuyée par Nevart Hotakorzian.

4. Mot de la présidente (Claire Emond)

- Claire mentionne que l'AIISQ offre ses condoléances à Marie-France Dubé, notre collègue. Son conjoint est décédé ce dimanche dernier. Un bouquet de fleurs sera acheminé de la part de l'AIISQ.
- Claire mentionne que le comité exécutif a travaillé sur une lettre à la DSI nationale pour notre reconnaissance. Elle sera envoyée aux membres lorsqu'elle sera terminée et envoyée au MSSS ensuite. L'AQPS nous soutiendra dans ces démarches.
- Les membres font un tour de table pour les nouveaux membres.

5. Site internet (Pascale Bellemare)

- Pascale rappelle que nous avons ajouté la bannière avec les commanditaires dans le bas de la page.
- Pascale demande aux membres s'il serait pertinent que nous ajoutions le changement de nom dans l'onglet historique. Les membres sont d'accord pour cette démarche.
 - Pascale mentionne que les changements ont été faits pour les appellations canadiennes. Au Québec nous conservons le nom de stomothérapeute pour le moment.
- Pascale rappelle de lui envoyer vos outils et présentations que vous désirez que l'on ajoute sur le site internet.
- Quelques personnes ont eu de la difficulté à se connecter. Si c'est le mot de passe oublié, nous n'avons pas de contrôle à ce niveau. Vous devez appuyer sur oublier votre mot de passe et suivre les étapes indiquées.
- Pascale incite les membres à payer via le site internet et si possible éviter l'argent et les chèques, car à ce moment, nous devons tout entrer les informations manuellement et c'est plus complexe et plus laborieux pour le comité exécutif.
- Les membres demande que lorsque Claire envoie le courriel d'invitation à l'AGA du printemps, qu'il y ait un rappel de payer leur abonnement annuel.
- Pascale rappelle que pour les étudiants, l'abonnement à l'AISQ est gratuit.

6. État des finances (Deborah Abner)

- Debbie présente le rapport financier. Elle rappelle que 20 paiements ont été fait par chèque la dernière assemblée.
- Les états financiers sont bons et l'actif total est de 17 140,10\$.
- Nous allons changer de mode de paiement au mois d'avril. Ce ne sera plus par Paypal mais directement avec la caisse Desjardins.

7. Rapport de la directrice régionale de l'ISPSCC : (Valérie Chaplain)

- Nouveau site web, la plate-forme internet a été refaite par le trésorier de l'exécutif. La partie française est encore en construction. Tout est prêt pour déployer la version francophone du site, il manque seulement des textes en français. Ils ont besoins de traducteurs francophones pour le site. Valérie propose que nous puissions faire un comité pour la traduction.
 - Nicole mentionne qu'elle a en sa possession la traduction de l'ancien site du CAET.
 - Valérie mentionne que l'exécutif de l'ISPSCC nous soutien dans nos démarches de changement de nom.
- Le congrès de l'ISPSCC aura lieu à Gatineau du 24 au 26 mai 2019. Valérie nous mentionne qu'on peut inviter des collègues, même celles qui ne sont pas stomothérapeutes. Il est même possible de soumettre des affiches en français. Vous pouvez envoyer cela à Louise Samuel.
 - Catherine Brissette mentionne de réserver tôt, car c'est la fin de semaine du marathon d'Ottawa.
 - Valérie mentionne qu'il y a des blocs à l'hôtel de réservé.
- Un guide d'étude a été réalisé pour la certification. Les dates sont en novembre et en avril. Pour ceux qui aimeraient former des groupes d'études, vous pouvez contacter Valérie.
 - Nous mettons justement beaucoup d'emphase sur le fait que l'AIIIC autorise seulement les infirmières ayant suivi le cours de l'ISPSCC peuvent effectuer la certification afin d'aider à notre reconnaissance.
 - Pour les prochaines cohortes anglophones, pour avoir le diplôme, les étudiantes devront prouver leur inscription à la certification. Cela ne concerne pas, pour le moment la cohorte francophone.
- Valérie nous annonce qu'au Canada il y avait plus de participation francophone qu'anglophone au sondage de validation de la classification de l'ISTAP! Félicitations!

8. Formation PF-PSC : (Louise Samuel)

- 6 infirmières québécoises sont actuellement en formation dans le programme francophone.
- Il y a une nouvelle plate-forme au niveau anglais, c'est très innovateur. La plate-forme arrivera éventuellement en français.
- Il y a une restructuration du cours au niveau des conseillères de chaque spécialité.

- Il aurait besoin de volontaires pour un cours à distance en soins de plaies. Devenir conseillère académique pour le programme « skin health ». C'est un cours un peu plus de base qui est offert aux infirmières soignantes. C'est une période de 10 semaines.
- Des webinaires ont été fait du côté francophone. Ils ont besoin de volontaires pour effectuer des webinaires en français. Les webinaires sont en anglais et déjà montés. Vous n'avez qu'à le donner en français. Ceux qui sont intéressés, seulement s'adresser à Louise Samuel.
- Au banquet du NSWOCC, au congrès, il y aura une cérémonie de remise pour les étudiantes graduées.
- Louise rappelle qu'il y a des prix et des bourses remises aux étudiantes à la fin de leur parcours.
- Stéphanie Laferrière mentionne que le cadre de référence en soins de plaies sera une belle référence francophone qui pourra être utilisée pour les étudiantes.

9. **Journée de formation (Planification) : (Claire Emond)**

- Il serait intéressant pour nous de faire encore une journée de formation. Nous avons les moyens pour inviter un conférencier. Nous ne pensons pas que la conférence avec le RQSP cette année est possible, car la date arrivera trop rapidement. Il n'est donc pas possible cette année d'effectuer cette activité. Par contre, nous pourrions avoir une journée de congrès dans la fin de semaine du RQSP l'an prochain si un comité se forme.
 - Diane St-Cyr mentionne qu'il serait intéressant d'avoir de formations accréditées.
 - Ce serait une avenue intéressante pour 2020.
 - Nevert Hotakorzian est inquiète du fait que l'ISPSCC fait un congrès annuel. Si nous fréquentons le RQSP à la place qui est compétiteur, cela ne sera pas bénéfique pour l'ISPSCC.
 - Louise Samuel mentionne que cette journée de congrès conjointement avec le RQSP serait plus pour les infirmières soignantes et autres travailleurs ayant un intérêt en stomie et continence. Donc ce ne sera pas la même clientèle qui ira au congrès de l'ISPSCC.
 - La journée de formation entre nous n'aurait donc pas le même objectif que le congrès du RQSP. Nous pourrions faire cette journée aux deux ans.
 - Manon Desjourdy mentionne que tous les cas cliniques sont intéressants et que même si ce n'est pas des gros cas, c'est toujours très intéressant de les présenter. C'est l'échange autour qui est bénéfique pour tous.
 - Valérie Chaplain mentionne que nous devons développer une communauté de pratique. Plusieurs stomothérapeutes sont seules dans leurs milieux, c'est la communication entre nous qui sera riche.
 - Louise Forest-Lalande propose l'idée de kiosque avec des experts, des petits groupes se promènent de kiosque en kiosque et des discussions se passent.
 - Nous désignons donc Isabelle Deshaies (isabelle_deshaies_csssdrum@ssss.gouv.qc.ca) pour former le comité de journée de congrès. Les personnes intéressées doivent s'y adresser.
 - Nous désignons donc Isabelle Dionne (isabelledionne@hotmail.com) pour former le comité de la journée de formation entre nous. Les personnes intéressées doivent s'y adresser.
 - La journée clinique entre nous pourrait avoir lieu en novembre 2019 le lendemain de l'AGA de l'automne et la journée de congrès conjointe avec le RQSP en mars 2020.

Pause 10h40 à 11h05

10. **Prix Nicole Denis : Dévoilement de la personne récipiendaire**

- Remise du prix Nicole Denis à Mme Louise Forest-Lalande.
 - Discours inspirant de la part de nos collègues Manon Paquin, Caroline d'Aoust, Véronique Brassard et Valérie Chaplain.
 - Encore une fois félicitations à Louise pour ce parcours incroyable!

Dîner: 11h35 à 12h45 Commandité par : Argyle Medical Salts

11. **Présentation : Les Produits Salts Healthcare : Une option valable qui mérite votre attention! (Louise Tremblay) avec Argyle medical**
 - Présentation de Louise Tremblay en collaboration avec Rick d'Argyle Medical et Salts
12. **Bande abdominale et sous-vêtements pour stomisé : (Diane St-Cyr)**
 - Présentation de Diane St-Cyr au sujet de bandes abdominales et sous-vêtements (Omnigon) pour personnes stomisées.
13. **Nouvelles : le décret concernant le remboursement pour les personnes stomisées : (Claire Emond)**
 - Louise Samuel mentionne que les personnes stomisées permanente reçoivent 1200\$ par année et les personnes temporaires reçoivent 800\$ jusqu'au 31 mars 2019. Ils doivent faire la demande sur le site internet de la RAMQ. Si les personnes sont temporaires ils recevront 400\$ le premier 6 mois et s'ils sont encore stomisés après 6 mois, ils recevront 400\$. Cela est à partir du 1^{er} avril.
 - Les personnes stomisées doivent remettre un certificat médical pour preuve.
 - Si une personne est temporaire et qu'elle ne déclare pas la fermeture de sa stomie et qu'elle reçoit un montant, la RAMQ peut revenir chercher les montants donnés (jusqu'à 5 ans).
14. **Présentation : les embuches à la prescription des pansements RAMQ (Louise Tremblay) :**
 - Il n'y a pas de nouveauté concernant la prescription et la RAMQ.
15. **Prochaine rencontre**
 - Le lieu de la prochaine assemblée sera à Drummondville à l'hôtel est à déterminé.
 - La date de l'assemblée sera vendredi le 5 avril 2019.
 - Le commanditaire sera Coloplast.
16. **Varias :**
 - **Formation comité congrès (Isabelle Deshaies)**
 - Le sujet a été couvert dans la partie Journée de formation.
 - **Conservation des produits (Liette St-Cyr)**
 - Liette demande concernant la conservation des produits comme par l'exemple de l'Acticoat dans un petit pot stérile. Liette aimerait savoir qu'elles sont les habitudes des autres CIUSSS. Nous savons bien que la compagnie recommande que cela soit usage unique.
 - Louise Turgeon mentionne qu'elle a soumis la question à la table de PCI de son établissement. Le verdict : Conservation pendant une semaine, conservé de façon stérile.
 - Stéphanie Laferrière mentionne que dans un contexte de soutien à domicile, puisque l'usager paye ses pansements, cela doit être conservé dans les meilleures conditions possibles et que c'est lui qui décide, tant que la date de péremption est respectée.
 - Isabelle Dionne mentionne qu'ils ont fait une procédure pour que les infirmières conservent les pansements de la même façon. Elle va la partager, Pascale Bellemare le déposera sur le site internet.
 - **Bandage de compression (Danielle Gilbert)**
 - Danielle nous mentionne que pendant la tournée provinciale du RQSP, certaines infirmières ont mentionnées que des patients avaient un remboursement de leurs bandages compressif lorsqu'ils avaient un diagnostic d'insuffisance veineuse chronique depuis 3 mois. C'est en lien avec le décret du programme de lymphœdème.
 - **TPN (Lyne Quevillon)**
 - Lyne mentionne qu'elle désirait savoir si des infirmières auxiliaires effectuaient des pansements TPN. Les membres affirme que oui mais doivent avoir une formation.

- Lyne questionne si Renasys et KCi sont encore égal à égal. Les membres mentionnent que KCi est considéré comme étant la thérapie avec une gamme la plus complète pour le moment.
 - Louise Turgeon mentionne que Smith and Nephew sont plus axé sur leur thérapie jetable tel que le PICO 7.
 - Nevert Hotakorzian souligne que la plupart de la littérature que Smith and Nephew présente, la plupart sont des recherches ayant été réalisées par Acelity.
- **Nouveau décret pour programme lymphœdème (Louise Turgeon)**
 - Il est disponible sur le site internet de la RAMQ.
 - Audray Lafortune mentionne que cela doit être absolument un médecin qui signe le diagnostic de lymphoedème sinon cela peut être refusé. Puisque c'est un diagnostic.
 - **Cadre de référence en soins de plaies (Stéphanie Laferrière)**
 - Présentation de Stéphanie du nouveau cadre de référence en soins de plaies du CHUS.
 - Il sera officiellement disponible en janvier 2019! Il sera en version électronique et disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) pour la formation continue partagée dont tous les CIUSSS et CISSS ont accès. La formation de Téléassistance en soins de plaies y sera aussi.
 - En gros, le cadre de référence contiendra 12 fascicules, 4 démarches cliniques, 5 arbres décisionnels, 4 démarches cliniques, brochures d'enseignement et des outils de synthèse.

Tirage des prix de présence : Les gagnantes sont : Claudine Turcotte, qui se mérite un abonnement de 100\$ pour le CAET, Nadie Leclerc et qui se mérite un abonnement annuel pour l'AISQ. Félicitations!

Fin de la réunion : 15 :49

Rédigé par Véronique Brassard (Vice-présidente) et approuvé par le comité exécutif de l'AISQ